

"La ch'tite Huguette", balisage bleu, 11 km, Saint-Malo-en-Donziois



Trace n° 100030259

Un petit parcours immersif autour des lavoirs de St Malo-en-Donziois, et l'abbaye de Bourras, retraçant les pas d'Huguette Geoffroy, jeune agente de liaison de la Résistance. Entre chemins ruraux, messages codés et découvertes historiques, les marcheurs et cyclistes suivent une aventure simple et accessible, pensée pour les familles et les jeunes. Un itinéraire doux, chargé de Mémoire, où chaque étape raconte une part de son courage.

Durée	Durée inconnue	Difficulté	Facile
Distance	11,38 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	23 m	Activité	Non renseignée
Dénivelé négatif	23 m	Commune	Saint-Malo-en-Donziois (58350)
Point haut	291 m		
Point bas	253 m		

Description

Boucle au départ de la **place Huguette Geoffroy**, près de la mairie de Saint-Malo-en-Donziois. Le parcours mène d'abord au **lavoir des Métairies**, puis au **lavoir des Carrés**, où se trouvent des indices et un petit espace ludique pour les 7/11 et 12/16 ans.

Le circuit traverse ensuite la **N151(PRUDENCE)**, tout droit, continuer jusqu'à **la Rollande (à gauche)**, qui vous mènera jusqu'à une **intersection** de chemins agricoles, **prendre celui de gauche**, vous arriverez devant **Bourras l'Abbaye**, lieu où Huguette Geoffroy fut transportée et où elle est décédée. Le site est **privé**, uniquement visible depuis le chemin.

Aux **Pontots**, une seconde traversée de la **N151(PRUDENCE)** ramène vers le village pour refermer la boucle.

Un itinéraire simple, chargé d'histoire, mêlant mémoire locale et découverte des lavoirs.

Points de passage

- D/A**
N 47.313023° / E 3.267801° - alt. 274 m - km 0
- D/A**
N 47.313107° / E 3.267773° - alt. 274 m - km 11.38

Informations pratiques

- Casque
- Eau
- Nourriture
- Gilet
- Téléphone chargé
- Carnet et Crayon
- Trousse de secours

Merci de :

- Ramener vos déchets
- **REMETTRE CHAQUE INDICE EXACTEMENT A SA PLACE**
- **Respecter la Mémoire du parcours et les lieux traversés**
- **Ne pas emporter les objets, pour que tous puissent profiter pleinement de l'itinéraire mémoriel**

L'UTILISATION DE CET ITINERAIRE, SE FAIT SOUS LA RESPONSABILITE DES RANDONNEURS;

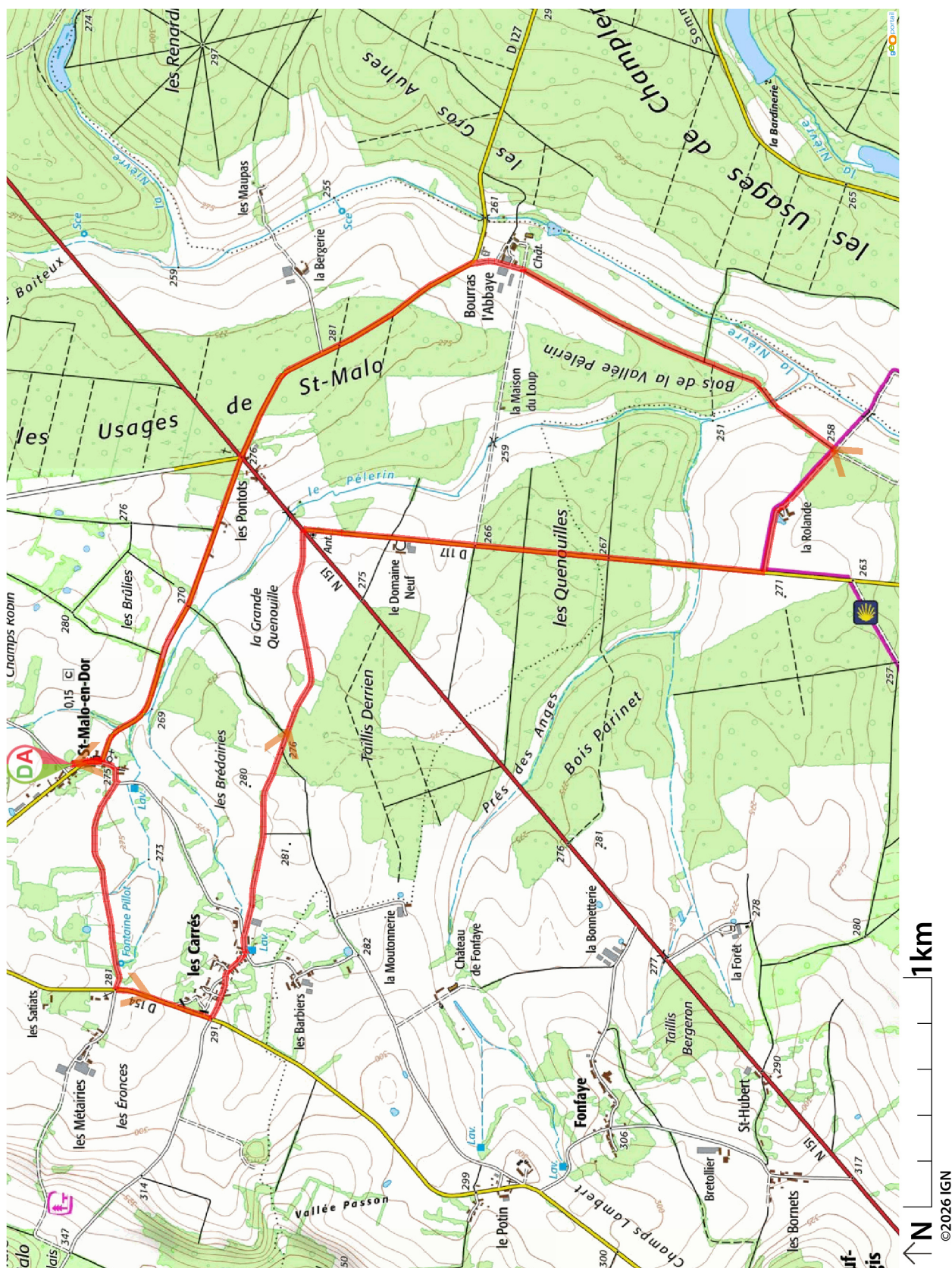
LES ENFANTS ET JEUNES SONT SOUS LA RESPONSABILITE DE LEURS PARENTS OU REPRESENTANTS LEGAUX;

À voir

Magnifiques paysages Nivernais, lavoirs...

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-100030259/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

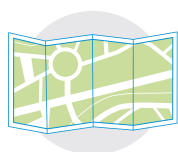
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



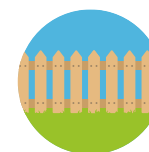
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



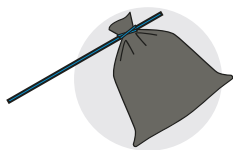
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.